

Déploiement de Mon Espace Santé : France Assos Santé recueille l'avis des usagers des Hauts-de-France

Dès la fin janvier 2022, les usagers pourront accéder à un nouvel outil public numérique appelé « **Mon Espace Santé** ». Dans la lignée du Dossier Médical Partagé créé en 2011, son objectif est de réunir les données de santé et documents médicaux de l'utilisateur, tout en permettant à ce dernier de les partager en toute sécurité avec les professionnels de santé souhaités. Après avoir suivi la mise en œuvre d'une première phase pilote dans la Somme, France Assos Santé Hauts-de-France s'engage aux côtés des usagers pour accompagner leurs premiers pas sur cet espace et recueillir leurs avis sur l'utilisation de ce nouvel outil.

Un nouvel outil sécurisé aux fonctionnalités multiples

Mon Espace Santé entend offrir, de manière progressive dans les semaines qui arrivent, de nouvelles fonctionnalités aux assurés sociaux et professionnels de santé. En effet, au-delà de l'objectif de réunir, en toute sécurité, les documents médicaux, ce nouvel outil doit proposer d'autres fonctionnalités. Parmi ces dernières, une messagerie sécurisée, un agenda santé et un catalogue d'applications certifiées par l'Etat sont à explorer. Pour garantir la sécurité des données de santé, ce sont les entreprises françaises Atos et Santeos qui ont été sélectionnées pour héberger l'ensemble de ces données sur le territoire national.

L'accompagnement attendu pour un espace au service des usagers

L'engagement des professionnels de santé est un pré-requis indispensable au succès du déploiement de Mon Espace Santé. France Assos Santé Hauts-de-France escompte une adhésion de ces acteurs, ainsi qu'une information aux usagers qu'ils accompagnent dans le soin. En effet, il est essentiel d'accompagner les usagers de santé dans la découverte et l'utilisation de Mon Espace Santé, en particulier les publics éloignés du numérique.—C'est là toute la mission des maisons France Service qui accueillent les usagers et les accompagnent pour toutes leurs démarches administratives du quotidien, dont celles liées à Mon Espace Santé. A ce jour, notre région compte 125 maisons France Service¹.

Les usagers des Hauts-de-France appelés à partager leur expérience

Depuis septembre 2021, plus de 3 millions de français bénéficient de « Mon Espace Santé », disponible dans trois départements pilotes que sont la Loire-Atlantique, la Haute-Garonne et la Somme. Afin d'évaluer l'utilisation de « Mon Espace Santé », France Assos Santé lance un questionnaire, destiné dans un premier temps aux usagers de ces trois départements pilotes, puis ouvert à tous les usagers ayant reçu l'information d'ouverture de leur espace.

*Problèmes techniques pour ouvrir ou fermer un espace ? Questions non résolues ? Communication à améliorer ? **France Assos Santé invite l'ensemble des usagers à répondre à l'enquête en ligne ici**² !*

Les résultats de cette enquête permettront d'identifier les aspects à renforcer pour favoriser l'appropriation de l'outil par les usagers. France Assos Santé entend jouer un rôle majeur pour que le déploiement de Mon Espace Santé contribue à rendre les usagers du système de santé acteurs de leurs parcours de soins.

France Assos Santé Hauts-de-France, par l'intermédiaire de ses 75 associations, représente et défend les droits des patients et des usagers du système de santé. Retrouvez le document « *Bien débuter avec Mon Espace Santé* » de France Assos Santé sur notre [page nationale](#).

Contact presse : Aurélie CASSARIN-GRAND – 06 25 47 08 09 – acassarin-grand@france-assos-sante.org

¹ La carte des maisons France Services est à retrouver [ici](#).

² <https://framaforms.org/retours-utilisateurs-mon-espace-sante-par-france-assos-sante-1641821576>